

Communiqué

Mis sous embargo : Le 28 avril 2004

Le Canada va de l'avant avec le projet de loi C-9 sur les exportations de médicaments à prix réduit : Les ONG déclarent l'initiative importante et engagent vivement les autres pays à éviter les écueils du modèle canadien



Le projet de loi longtemps attendu devant modifier la Loi sur les brevets sera soumis cette semaine au Parlement en troisième lecture finale, mettant un terme à une année de querelles à propos d'un texte destiné à autoriser l'exportation vers les pays en développement de médicaments génériques absolument indispensables et à prix réduit. Une coalition d'organisations non gouvernementales a favorablement accueilli cette dernière avancée vers la concrétisation de la législation, tout en engageant vivement les autres pays à faire mieux.

« Dans un monde où 14 millions de personnes meurent chaque année de maladies évitables par manque de médicaments à prix abordable, le Canada a mené une importante initiative, devenant le premier pays à autoriser l'exportation de médicaments à prix abordable à l'intention des pauvres du monde », déclare le PDG du CCCI, Gerry Barr. « Cependant, alors que d'autres pays membres de l'OMC envisagent de suivre cette voie, nous espérons qu'ils éviteront les écueils de l'exemple canadien. »



Le projet de loi C-9 modifiera la loi sur les brevets, de façon à accorder aux fabricants canadiens de produits pharmaceutiques génériques les licences nécessaires pour produire des versions meilleur marché de médicaments brevetés et pour les fournir aux pays en développement dépourvus de capacités de fabrication. Le projet vise à appliquer une décision rendue en août dernier par l'Organisation mondiale du commerce, qui assouplit les règles sur les brevets afin d'autoriser ce genre d'initiative.



Néanmoins, le projet de loi C-9 crée des restrictions qui ne figurent pas dans la décision de l'OMC. Contrairement au consensus obtenu à l'arraché après de longues négociations à l'OMC, en vertu du projet de loi, le Canada tiendra une liste de produits pharmaceutiques admissibles à l'exportation.

« Nous sommes heureux que le gouvernement ait amené la législation jusqu'à ce stade », a déclaré Christie Neufeldt, secrétaire au développement à l'Église unie du Canada. « Toutefois, nous restons critiques à l'égard de la liste des médicaments. La tenue d'une liste compromet en fin de compte la facilité d'accès aux médicaments et porte atteinte au pouvoir légitime des pays en développement quant à la détermination de leurs besoins de santé. » Les ONG ont également noté que le gouvernement n'avait pas précisé s'il autoriserait l'exportation de « combinaisons à dose fixe », telles que les médicaments anti-VIH recommandés par l'Organisation mondiale de la santé comme étant essentiels à l'effort mondial pour améliorer l'accès aux traitements du sida.



Le projet a en outre été affaibli par des amendements de dernière minute. Par exemple, le gouvernement avait accepté les arguments selon lesquels les organisations non gouvernementales (ONG) sont souvent indispensables à la prestation des soins de santé dans les pays en développement et devraient donc pouvoir passer des contrats directement avec les fabricants canadiens de génériques pour se procurer les médicaments nécessaires. En reconnaissance de quoi le gouvernement a proposé un amendement au projet de loi C-9 pour répondre à cette préoccupation. Cependant il a autorisé des modifications de dernière minute qui ont en grande partie vidé son propre amendement de sa substance. Les ONG ont appelé tous les partis à appuyer une motion destinée à corriger cette lacune.

« La véritable épreuve sera la capacité de cette législation à répondre aux besoins urgents des habitants des pays où la prévalence est élevée », a déclaré le président de Vision mondiale, Dave Toycen. « Nous vérifierons si les médicaments à prix abordables se rendent bien jusqu'aux pauvres. »

« Nous espérons que d'autres gouvernements suivront le Canada, qui a fait preuve d'une volonté d'agir », a déclaré Richard Elliott, Directeur, politiques et recherche juridiques, Réseau juridique canadien VIH/sida. « Mais ils doivent se garder de reproduire les lacunes qui subsistent dans le projet de loi, notamment une liste limitée de médicaments admissibles à l'exportation, les vagues conditions imposées aux pays important des médicaments auprès de fournisseurs de génériques, ainsi que les dispositions qui accordent aux fabricants de produits pharmaceutiques de marque des privilèges allant au-delà de ce qui a été négocié à l'OMC. »

« Durant les six derniers mois, un vaste éventail de groupes de la société civile a travaillé en étroite collaboration avec des fonctionnaires et des parlementaires pour apporter leur expérience et leurs connaissances », a déclaré Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada. « Le mouvement syndical canadien s'est solidarisé avec ses partenaires africains dans la lutte pour l'accès aux médicaments et le droit à la santé. »

Les organisations de la société civile sont déterminées à formuler des propositions en vue d'améliorer la loi, lorsqu'elle sera examinée par le Parlement dans deux ans. Elles ont aussi affirmé qu'elles exerceraient une étroite surveillance pour savoir si les entreprises pharmaceutiques portent atteinte aux efforts déployés pour que cette législation permette de faciliter l'accès aux médicaments pour les personnes qui en ont besoin.

Les organisations canadiennes de la société civile participant aux revendications concernant le projet C-9 comprennent : Le Réseau juridique canadien VIH/sida, le Conseil canadien pour la coopération internationale, Vision mondiale, la Coalition interagence sur le sida et le développement, l'Église unie du Canada, le Congrès du travail du Canada, RÉSULTATS Canada, KAIROS : l'Initiative canadienne œcuménique pour la justice, McGill International Health Initiative, Students Against Global AIDS, CAP/AIDS Network Inc., Action Canada pour la population et le développement, The Canadian Council For Reform Judaism, et la BC Persons With AIDS Society, entre autres.